



**ACADÉMIE  
DE REIMS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Les dispositifs d'accompagnement à la réussite par l'orientation

Année scolaire 2022-2023

# **Les dispositifs d'accompagnement à la réussite par l'orientation**

# SOMMAIRE

<b>POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES</b>	<b>4</b>
<b>LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE PAR L'ORIENTATION</b>	<b>5</b>
<b>LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE</b> .....	<b>5</b>
Les cordées de l'académie de Reims.....	6
La formation des tuteurs de cordée.....	6
<b>LES AUTRES DISPOSITIFS</b> .....	<b>7</b>
Les conventions d'éducation prioritaire .....	7
Les ateliers 1 <sup>er</sup> campus.....	7
Les programmes d'études intégrées.....	7
<b>QUELQUES PISTES DE REPORTAGE</b>	<b>8</b>

# POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES



La première ambition du projet académique de l'académie de Reims vise à porter une école émancipatrice portée par une exigence humaniste.

« L'école, par son exemplarité et la mobilisation de ses acteurs, garantit l'égalité des chances. Elle se soucie singulièrement des élèves les plus fragiles, qu'ils soient en situation de grande pauvreté, de handicap, qu'ils puissent souffrir de discriminations, qu'ils relèvent de l'éducation prioritaire, ou dont le lieu de vie, notamment dans la ruralité éloignée d'un pôle urbain, complique l'accès au savoir et à la culture. Notre ambition est que tous s'épanouissent, partagent les valeurs de la République, maîtrisent les savoirs fondamentaux, respectent autrui, développent leur esprit critique, demeurent en bonne santé et s'élèvent autant qu'ils le souhaitent ».

Retrouvez le contenu du projet académique 2022-2026 de l'académie de Reims sur <https://www.ac-reims.fr/le-projet-academique>.

# LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE PAR L'ORIENTATION

## LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE



Lancées en novembre 2008, les « Cordées de la réussite » ont pour objet d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur et notamment aux filières sélectives. Elles visent à lutter contre l'autocensure, susciter l'ambition scolaire des élèves et faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Une cordée de la réussite est composée d'une part d'un établissement d'enseignement supérieur (université, grande école, école du service public ou un lycée comportant des classes préparatoires aux grandes écoles et / ou des sections de techniciens supérieurs) nommé « tête de cordée » et d'autre part d'un collège ou d'un lycée dit « encordé ». Ces deux établissements travaillent en partenariat.

Le dispositif est ouvert à tous les élèves volontaires scolarisés dans un établissement encordé. L'équipe pédagogique et éducative veille à inciter les élèves en éprouvant la nécessité à s'y engager, notamment ceux n'osant pas le faire spontanément. Il est déployé en priorité dans les établissements situés en éducation prioritaire ou en quartier prioritaire politique de la ville (QPV) et en particulier dans les cités éducatives, ainsi que dans les lycées professionnels et les lycées technologiques. Ces établissements sont répertoriés par chaque académie. Les cordées sont inclusives à l'égard des élèves en situation de handicap et veillent à l'égalité des chances entre les filles et les garçons.



*Le lycée P. Bayle de Sedan (08) encorde 4 collèges et 1 lycée professionnel de la filière gestion de la PME (GPME)*

Des actions très diverses peuvent être développées en matière d'accompagnement à l'orientation, d'ouverture sociale et culturelle et de tutorat/mentorat. L'ensemble constitue un programme d'accompagnement global. Aucun programme obligatoire ne s'impose aux partenaires. L'enjeu est d'ajuster les actions en fonction des caractéristiques des élèves, notamment leur âge, leurs besoins et également des caractéristiques et ressources territoriales ainsi que des compétences et capacités de la tête de cordée.

Depuis la rentrée 2022-2023, une cordée est en cours de mise en place sur l'académie de Reims. Ouverte spécialement pour les sportifs de haut niveau dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024, celle-ci regroupe une centaine d'élèves répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie. Un forum conçu et réservé à ces élèves devrait avoir lieu en février 2023. Il portera sur les métiers du sport.

### Les cordées de l'académie de Reims

- 18 établissements têtes de cordées
  - o 4 dans les Ardennes
  - o 4 dans l'Aube
  - o 9 dans la Marne
  - o 1 dans la Haute-Marne
- 107 établissements scolaires impactés
- Plus de 2 362 élèves encordés (chiffre du 24 novembre 2022)
- 763 tuteurs étudiants

### La formation des tuteurs de cordée



*Formation des nouveaux tuteurs de cordée organisée par l'académie de Reims et la DREETS*

Les tuteurs de cordée sont des étudiants issus d'un établissement tête de cordée. Le rôle de ces tuteurs consiste à accompagner des collégiens et lycéens issus de quartiers défavorisés vers l'enseignement supérieur. Le dispositif se présente sous la forme de tutorat collectif. Les groupes d'étudiants tuteurs-tutrices proposent aux élèves des activités ludiques et pédagogiques d'ouverture culturelle, artistique, scientifique, technologique et en matière d'orientation. Ils peuvent également leur faire découvrir les métiers et les parcours proposés au sein de leur organisme d'enseignement supérieur.

Fin 2021 - début 2022, d'anciens tuteurs de cordée ont proposé une maquette de formation des nouveaux tuteurs des cordées à travers un atelier organisé par le rectorat de l'académie et la DREETS. Cette maquette relative aux points d'achoppement que les jeunes ont rencontrés et aux besoins qu'ils ont pu exprimer, a été validée par les services du rectorat et de la DREETS. Depuis la rentrée 2022-2023, une quinzaine d'anciens tuteurs forment les nouveaux tuteurs des cordées. En tout, plus de 100 jeunes tuteurs ont pu être ainsi accompagnés. Ces formations vont encore se déployer dans les prochaines semaines pour atteindre plus de 200 jeunes tuteurs formés par leurs pairs.

## LES AUTRES DISPOSITIFS

L'académie de Reims compte également d'autres dispositifs d'égalité des chances, qui disposent tous d'un partenariat avec les écoles du réseau Sciences Po : les conventions d'éducation prioritaire, les ateliers 1<sup>er</sup> campus et les programmes d'études intégrées.

### Les conventions d'éducation prioritaire

Face au constat du manque d'ouverture sociale et culturelle du recrutement des grands établissements sélectifs français, Sciences Po a fait le choix d'aller plus loin dans la diversité sociale. Pour ce faire, l'école a mis en place des conventions d'éducation prioritaire (CEP), c'est-à-dire une voie d'accès sélective destinée aux élèves issus des lycées relevant de l'éducation prioritaire.

Pour accéder à cette voie d'admission spécifique, seuls les élèves issus des lycées Conventions éducation prioritaire depuis la classe de seconde peuvent postuler sur la plateforme Parcoursup.

Les chiffres académiques des conventions d'éducation prioritaire :

- 8 conventions
- 23 élèves ont été accompagnés en 2021-2022
- 2 élèves issus des lycées CEP ont intégré Sciences Po en 2022.

### Les ateliers 1<sup>er</sup> campus

Les ateliers Premier Campus de Sciences Po sont ouverts à tous les élèves des lycées conventionnés, quelles que soient les spécialités choisies en première et terminale. Ces ateliers commencent en classe de première et se poursuivent en classe de terminale, sans pour autant exclure les élèves de seconde qui souhaiteraient découvrir le programme.

Dans le cadre de ces ateliers, les élèves travaillent aussi bien leurs compétences expressives (écriture, lecture, expression orale, anglais), que leurs compétences méthodologiques (questionnement, recherche documentaire, analyse et synthèse) ou leurs compétences socio-comportementales (écoute, autonomie, persévérance, réflexivité, capacité à travailler en équipe).

Les chiffres académiques des ateliers 1<sup>er</sup> campus :

- 2 établissements engagés en 2021-2022
- 6 enseignants du 2<sup>nd</sup> degré impliqués.

### Les programmes d'études intégrées

Conscients de la sous-représentation des élèves issus des catégories populaires dans l'enseignement supérieur long, les écoles du réseau Sciences Po ont développé le programme d'études intégrées : un programme d'égalité des chances à destination de collégiennes, collégiens, lycéennes et lycéens en situation de défaveur. Il s'agit de préparer ces élèves au concours commun d'entrée aux écoles du réseau de Sciences Po mais aussi, et surtout, de les aider à se projeter et à réussir leur intégration dans l'enseignement supérieur long.

Les chiffres académiques des programmes d'études intégrées :

- 26 enseignants du 2<sup>nd</sup> degré impliqués

# QUELQUES PISTES DE REPORTAGE

Pour toute demande de reportage, merci de vous adresser au préalable au service communication du rectorat (coordonnées en dernière page).

## Dans les Ardennes :

- **Tête de cordée lycée Pierre Bayle de Sedan** : découverte du Campus Sup Ardenne, des filières BUT, rencontre avec des étudiants Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE), découverte des lieux de vie (espace restauration, salles de travail, médiathèque...), mardi 17 janvier de 8h30 à 11h30, 4 boulevard Jean Delautre, 08 000 Charleville-Mézières ;
- **Tête de cordée IUT de Charleville-Mézières** : accueil au lycée des métiers de Bazeilles, présentation de l'établissement et de l'offre de formation et rencontre avec les ambassadeurs de formation, déjeuner dans le restaurant d'application, mardi 17 janvier de 9h00 à 16h00, lycée des métiers de Bazeilles, 08 140 Bazeilles ;
- **Tête de cordée Centre de recherche et de formation en éco éthologie (CERFE) de l'Urca** : travail des élèves sur la représentation de la ville de Vouziers. À travers cet atelier, accompagnés d'un tuteur, les élèves déambuleront dans la ville pour collecter des informations sur les sujets qui les intéressent, prendront des photos, vidéos ou mesures topographiques, conduiront des interviews et réaliseront des relevés d'empreintes. Les éléments d'information collectés seront utilisés pour créer un support d'information (capsule vidéo, texte illustré, document sonore...) qui fera l'objet d'une présentation publique par les élèves encordés, 10h00 à 12h00, mercredi 18 janvier, collège Paul Drouot de Vouziers, rue de la Fusion, 08 400 Vouziers.

## Dans l'Aube :

- **Tête de cordée UTT de Troyes** : découverte des métiers et formations d'ingénieurs et chercheurs, visite de l'UTT et ses laboratoires de recherche, immersion ludique et conviviale sur le campus de l'UTT (petit déjeuner d'accueil, repas au restaurant universitaire, quizz et échanges-témoignages avec les étudiants tuteurs UTT), lundi 16 janvier et vendredi 21 janvier de 9h00 - 9h30 à 15h00 - 15h30, UTT de Troyes, 12 rue Marie Curie, 10 300 Troyes ;
- **Tête de cordée IUT de Troyes** : accueil en amphithéâtre, repas au restaurant universitaire, découverte des formations carrières juridiques, métiers du multimédia et de l'internet, génie mécanique et productique, lundi 16 janvier de 10h30 à 15h30, IUT de Troyes 9 Rue Québec, 10430 Rosières-prés-Troyes ;
- **Tête de cordée Lycée Marie de Champagne de Troyes** : action similaire à l'UTT et IUT de Troyes : lycée Marie de Champagne, 13 Rue de la Reine Blanche, 10000 Troyes ;
- **Tête de cordée Y Schools de Troyes** : action similaire à l'UTT et IUT de Troyes : Y Schools de Troyes, Campus Brossolette, 217 Av. Pierre Brossolette, 10000 Troyes.

## Dans la Marne :

- **Tête de cordée Avize Viti Campus** : visite de la Villa Demoiselle de Reims, déjeuner pris au restaurant universitaire du CROUS de 10h00 à 12h00 ; accueil et visite de la résidence universitaire Teilhard de Chardin par des personnels du CROUS de 13h30 à 15h00, mardi 17



- janvier et jeudi 19 janvier, Villa Demoiselle de Reims, 56 boulevard Henry Vasnier, 51100 Reims ;
- **Tête de cordée Roosevelt** : présentation du BTS (traitement des matériaux (TM) du lycée Roosevelt avec visite des locaux, les secteurs d'activités professionnels correspondants à 9h15, intervention de M. Pérez sur le fonctionnement de l'Europe d'aujourd'hui et d'un étudiant étranger qui présente son pays et ses études à 10h00 ; déjeuner au restaurant scolaire du lycée Roosevelt à 12h00 ; présentation de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et participation des élèves à différents ateliers à 14h00, mercredi 18 janvier, lycée Roosevelt, 10 rue du Président Franklin Roosevelt, 51100 Reims ;
  - **Tête de cordée Roosevelt** : présentation du lycée Roosevelt par le proviseur adjoint du lycée à 10h00 ; déjeuner au restaurant scolaire du lycée Roosevelt à 12h00 ; visite de la cathédrale sur le thème de Reims à l'époque médiévale à 14h30, jeudi 20 janvier, lycée Roosevelt, 10 rue du Président Franklin Roosevelt, 51100 Reims ;
  - **Tête de cordée Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Reims** : journée d'orientation dans un projet d'études et sur apprendre à se détendre à travers 4 ateliers (hygiène des mains, situation de handicap, situation d'urgence ou kinésithérapie, séance de détente), mardi 17 janvier de 10h00 à 16h00, IFSI de Reims, 45 rue Cognacq-Jay, 51100 Reims ;
  - **Tête de cordée IUT de Châlons-en-Champagne** : visite des offres de formations supérieures, du campus universitaire « L'îlot des savoirs », des plateaux techniques Réseau et Télécom, du data center pédagogique, du plateau fibre optique, du labo réseau opérateur, visite des chambres étudiantes, repas au CROUS à midi en présence des étudiants, visite de l'école nationale supérieure des arts et métiers et du centre national des arts du cirque, jeudi 19 janvier de 9h00 à 17h00, IUT-INSPE de Châlons-en-Champagne, Chau. du Port, 51000 Châlons-en-Champagne ;
  - **Tête de cordée Neoma** : atelier animé par les étudiants tuteurs, mardi 17 janvier de 17h00 à 19h30 et mercredi 18 janvier de 14h00 à 16h30, Neoma, 51100 Reims ;
  - **Tête de cordée IUT de Reims** : visite de l'hôtel le vergeur, repas restaurant les 3 brasseurs, visite campus Croix rouge, exposé sur les formations sciences économiques et gestion psychologie, droit, jeudi 19 janvier de 10h00 à 15h30, Musée-hôtel le vergeur, 36 Pl. du Forum, 51100 Reims.

#### **Dans la Haute-Marne :**

- **Tête de cordée Charles de Gaulle** : immersion des élèves en cours avec les étudiants, lundi 16 janvier de 9h15 à 16h00, lycée Charles de Gaulle, avenue Christian Pineau, 52000 Chaumont ;
- **Tête de cordée Charles de Gaulle** : fabrication d'une urne en bois pour le projet Voxapolis avec les étudiants le matin, jeux de rôle Voxapolis et intervention ambassadeurs contre le harcèlement l'après-midi, mardi 17 janvier, 9h15 à 16h00, avenue Christian Pineau, 52 000 Chaumont ;
- **Tête de cordée Charles de Gaulle** : immersion des élèves en cours avec les étudiants le matin et jeux de plateau Banque de France l'après-midi, mercredi 18 janvier de 9h15 à 12h00, lycée Charles de Gaulle, avenue Christian Pineau, 52 000 Chaumont ;
- **Tête de cordée Charles de Gaulle** : fabrication d'une urne en bois pour le projet Voxapolis avec les étudiants le matin, jeux de rôle Voxapolis et intervention des ambassadeurs contre le harcèlement, jeudi 19 janvier, de 9h15 à 16h00, lycée Charles de Gaulle, avenue Christian Pineau, 52 000 Chaumont ;
- **Tête de cordée Charles de Gaulle** : immersion des élèves en cours avec les étudiants le matin et jeux de plateau Banque de France l'après-midi, vendredi 20 janvier de 9h15 à 16h00, lycée Charles de Gaulle, avenue Christian Pineau, 52 000 Chaumont.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



**Contact presse**

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Chargée des relations presse

Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : [relation-presse@ac-reims.fr](mailto:relation-presse@ac-reims.fr)